

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par le soussigné, Mokhtar Saada, directeur général/secrétaire-trésorier; de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le 7 décembre 2020 à 19h30 par voie de vidéoconférence qui sera diffusé sur les médias sociaux de la municipalité de Weedon.

Au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur les demandes de dérogations suivantes ;

1. Adresse de la demande: 1548, chemin du Domaine-Lachance :  
Demande pour autoriser la reconstruction du nouveau chalet. La distance en marge arrière demandée est de 6.46 mètres et la norme en vigueur pour la zone RIV-10 est de 10 mètres;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par écrit avant la tenue de cette séance par le Conseil relativement à cette demande.

**Donné à Weedon, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2020.**



**Mokhtar Saada**  
Directeur général/secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mokhtar Saada, directeur général/secrétaire-trésorier certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9h00 et 17h00, le 13<sup>ème</sup> jour du mois de novembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13<sup>ème</sup> jour du mois de novembre 2020.



**Mokhtar Saada**  
Directeur général/secrétaire-trésorier